



ALPES PROVENCE

Le Crédit Agricole Alpes Provence au 31 décembre 2011

- De bonnes performances commerciales et financières dans un environnement économique dégradé
- Une stratégie de développement réaffirmée dans le cadre du Projet d'Entreprise « CAAP 2015 »

Le développement commercial au cœur de la stratégie CAAP 2015

En M€	31/12/10	31/12/11	% EVOL.
Encours de collecte	15 562	15 815	+1,6%
Encours de crédit	11 045	11 320	+2,5%

Au cours d'un second semestre 2011 particulièrement agité, la Caisse régionale Alpes Provence a continué de jouer son rôle de banquier assureur sur l'ensemble de ses territoires.

Les encours de crédits au 31/12/2011 affichent une évolution de +2,5% sur 12 mois. Au total, 1,9 Milliard de nouveaux crédits ont été distribués en 2011, confirmant le développement du financement de l'habitat et des entreprises.

Dans le même temps, les encours de collecte montrent une évolution plus modérée de 1,6% : la dégradation et la volatilité des marchés financiers pénalisent les encours de valeurs mobilières alors que la Caisse Régionale enregistre de belles performances en matière de collecte monétaire, dépôts à terme et livrets d'épargne.

L'équipement des clients en produits d'assurance des biens et des personnes se poursuit avec un portefeuille de contrats actifs qui progresse de près de 4% à fin décembre 2011.

Plus de 6000 nouveaux clients nous ont fait confiance en 2011 confortant la place de leader de la Caisse Régionale sur son territoire.

Une forte progression du résultat brut d'exploitation

Résultats consolidés (normes IFRS)		
Au 31 Décembre 2011	M€	% Évolution sur un an
Produit Net Bancaire	462,6	+8,5%
Charges de fonctionnement	245,9	+2,4%
Résultat Brut d'exploitation	216,7	+16,4%
Résultat Net Consolidé	87,9	-6,8%
Résultat Net Social	72,5	+10,0%

A fin décembre 2011, le Produit Net Bancaire de la Caisse Régionale s'élève à 462,6 millions d'euros et affiche une progression dynamique de 8,5%. Il bénéficie d'une gestion financière active du refinancement permettant un renforcement de la marge d'intermédiation. Par ailleurs, la marge sur activité propre maintient une contribution positive sur la période malgré des marchés financiers perturbés.

Les charges de fonctionnement en hausse de 2,4% restent maîtrisées dans un contexte d'investissements soutenus liés au projet de refonte du système d'information de l'ensemble des Caisses Régionales (NICE), au nouveau siège social d'Aix-en-Provence et à l'augmentation de la fiscalité applicable au secteur bancaire.

Sur l'année 2011, la Caisse Régionale dégage ainsi un Résultat brut d'Exploitation de 216,7 millions d'euros en amélioration de 16,4% par rapport à 2010.

Hors une indemnité transactionnelle enregistrée pour solder un litige sur une ligne de refinancement et entièrement comptabilisée sur le 2nd trimestre 2011, le coût du risque crédit recule sur l'année confirmant la tendance déjà amorcée en 2010 : le taux de créances douteuses et litigieuses s'élève à 3,24% des encours, avec un taux de couverture global de 71,6%. La Caisse Régionale poursuit également ses efforts de provisionnement en matière de risque crédit au travers des provisions collectives et filières.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net Social s'affiche en hausse de +10% à 72,5 millions d'euros, alors que le Résultat Net Consolidé (normes IFRS) à 87,9 M€ est en recul de 6,8% après prise en compte des retraitements fiscaux (impôts différés).

Le Conseil d'administration de la Caisse Régionale proposera à l'assemblée générale statutaire du 20 mars 2012 de rémunérer ses porteurs de parts sociales au taux de 3,2% et ses détenteurs de Certificats Coopératifs d'Investissement à hauteur de 2,90 euros par titre détenu.

Perspectives

En 2012, le Crédit Agricole Alpes Provence entend poursuivre son développement au service des territoires conformément aux ambitions fixées dans son projet d'entreprise « CAAP 2015 ». Plus que jamais, a fortiori dans le contexte économique et financier actuel, et fort de sa solidité (15,01% de ratio de solvabilité), des différences de son modèle coopératif et de ses valeurs mutualistes, la Caisse Régionale s'engage à accompagner tous les acteurs économiques. L'accent sera mis en 2012 pour renforcer son utilité et sa différence dans la qualité de ses services, la relation client et le conseil aussi bien dans le domaine patrimonial qu'auprès des professionnels et des entreprises. Le Crédit Agricole Alpes Provence souhaite également accueillir au sein de son organisation coopérative, en tant que sociétaires, de nombreux clients fidèles et poursuivre ainsi le mouvement engagé.